

## Les épreuves à l'examen

Intitulés et coefficients des épreuves et unités <b>COMMUNICATION</b>			Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat	
Epreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée
E.1. Cultures de la communication	U.1	3	Ponctuelle écrite	4 heures
E.2. Expression et culture en langues vivantes étrangères - langue A			Ponctuelle	
Compréhension et expression écrite - production orale	U.2.1	2	Écrite Orale	2 heures 20 minutes <sup>(1)</sup>
Compréhension orale	U.2.2	1	CCF	1 situation d'évaluation
E.3 Economie droit et Management			Ponctuelle	
• Economie et droit	U.3.1	2	écrite	4 heures
• Management des entreprises	U.3.2	1	écrite	3 heures
E.4 Relations Commerciales	U.4	4	CCF	2 situations d'évaluation
E.5 Activités de communication	U.5	4	Ponctuelle Écrite	4 heures
E.6 Projet et pratiques de la Communication	U.6	4	CCF	2 situations d'évaluation

E.F.1 (épreuve facultative)				
	U.F.1		Orale	20 minutes <sup>(1)</sup>
Langue vivante étrangère B <sup>(2)</sup>				

(1) Non compris le temps de préparation de 20 minutes.

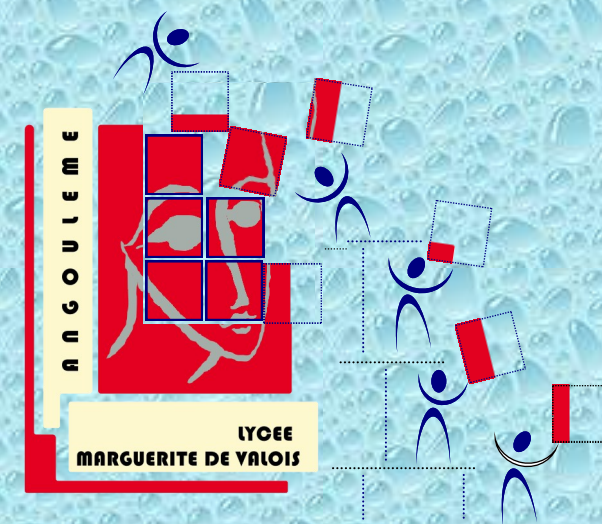
(2) La langue vivante étrangère choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.



**12 RUE LOUISE LÉRIGET**  
**CS 52 324**  
**16023 ANGOULÊME CEDEX**  
**SITE INTERNET : LYCEEVALOIS.COM**  
**MAIL : CE.0160003S@AC-POITIERS.FR**  
**☎ : 05.45.97.45.26**  
**FAX : 05.45.97.45.28**

# B.T.S

## COMMUNICATION



## Conditions d'admission

Formation ouverte à tous les bacheliers : titulaires du baccalauréat STG, ES, L, S, ou baccalauréat professionnel (avec mention).

Une commission de recrutement étudie chaque dossier et établit une liste par ordre de classement.

## Formation pratique

Les étudiants effectuent :

Des stages d'une durée minimale de 14 semaines réparties sur les deux années :

- Stage de négociation.
- Stage de projets de communication : en régie, en agence de communication, en agence Web, dans un service de communication.

Des projets de communication dans le cadre d'atelier de production :

- Atelier d'écriture.
- Actions réelles ou simulées.
- Formation à la réalisation d'un journal.

## Etudes

Le programme du BTS Communication comporte :

Des matières communes à l'ensemble des BTS : économie générale, droit, management, langues vivantes.

Des matières spécifiques à la communication : cultures de la communication, projet de communication, conseil et relation annonceur .

## Horaires hebdomadaires

DISCIPLINES	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
Langue vivante 1 <sup>(1)</sup>	3 h	3 h
Droit	2 h	2 h
Economie générale	2 h	2 h
Management des Entreprises	2 h	2 h
Cultures de la Communication	4 h	4 h
Projet de Communication	4 h	4 h
Conseil et Relation Annonceur	3 h	3 h
Veille Opérationnelle	2 h	2 h
Atelier Production	4 h	4 h
Atelier Relations Commerciales	2 h	2 h
<b>TOTAL Hebdomadaire</b>	<b>28 h</b>	<b>28 h</b>
Autonomie en informatique	3 h	3 h
ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
Horaire facultatif : - langue vivante 2 <sup>(2)</sup>	2 h	2 h

- <sup>(1)</sup> Anglais - <sup>(2)</sup> Allemand ou Espagnol
- Possibilité d'intervertir les langues 1 et 2 lors de l'examen.

## Profil

L'étudiant du BTS doit être un généraliste capable de s'adapter à des situations professionnelles très diverses et d'agir dans un contexte socio-économique et culturel très évolutif.

La réussite professionnelle implique :

- Des qualités personnelles : une grande capacité d'écoute, une curiosité d'esprit, la volonté de comprendre son environnement, le sens du contact, la volonté de s'intégrer à une équipe, l'aptitude à gérer son temps.
- Des qualités générales et professionnelles : un intérêt affirmé pour la culture, les arts appliqués et la sociologie, la maîtrise écrite et orale de la langue française, un bon niveau de culture générale.

## Après le BTS

Poursuite d'études :

- Formations complémentaires : licence professionnelle, université, école de commerce, programme européen.

Vie active :

- Assistant dans un service de communication d'une entreprise, d'une collectivité, d'une régie,
- Chargé de communication,
- Commercial dans une régie : presse, radio, T.V, affichage,
- Chargé d'études en agence,
- Chargé des relations publiques, de la communication interne,
- Attaché de presse, journaliste d'entreprise.